

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LABRECQUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

26.—De la Commission des Marchés, à l'effet de permettre à la Cie du Pacifique Canadien d'établir un embranchement au marché à bestiaux de l'Est.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—De la Commission spéciale *re* Inspecteurs de certains services.

M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, propose en

Amendement: Que le rapport maintenant devant le Conseil soit amendé en retranchant tous les mots après "*il soumet à votre Conseil*," dans la 14ème ligne, et qu'ils soient remplacés par les suivants "*qu'il serait judicieux, dans l'intérêt de la santé publique et des finances de la Ville et de la propreté des rues et des ruelles, de placer les deux inspecteurs de la Voirie, les cinq inspecteurs du département de l'Aqueduc et les cinq inspecteurs du département de l'Incineration sous le contrôle de la Commission d'Hygiène, et tels officiers devant continuer de faire le travail qui leur était imposé par lesdits départements de la Voirie, de l'Aqueduc et de l'Incineration en même temps que les fonctions d'inspecteurs sanitaires, et que, ainsi amendé, le rapport maintenant devant le Conseil soit adopté.*"

M. l'échevin Gallery soulève un point d'ordre et allègue que ledit amendement ne peut pas être soumis attendu que cet amendement pourvoit à l'abrogation d'une résolution adoptée par le Conseil le 29 décembre dernier et que la règle 64b exige en ce cas un avis préalable.

Son Honneur le Maire se prononce pour la question d'ordre et déclare que ledit amendement est hors d'ordre.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GADBOIS, il est alors

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé aux Commissions intéressées afin qu'elles l'étudient et fassent rapport au Conseil.

ORDRE DU JOUR

28.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2e et 3e lectures un règlement à l'effet de fermer une partie de la rue des Carrières,

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois (M. l'échevin Lavallée dissident).

Sur proposition de M. l'échevin HOULE, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: De nommer une délégation, composée de Son Honneur le maire, de M. l'échevin Guay, du proposeur et du secondeur, soit nommée pour s'entendre avec les directeurs de la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet de la fermeture d'une partie de la rue des Carrières.

29.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Marchés à l'effet de renouveler le bail de la Compagnie du Pacifique Canadien au marché à bestiaux de l'Est,

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Lavallée, L.-A. Lapointe et Robillard dissidents).

30.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. J.-A. Séguin d'ouvrir une forge,

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1re, 2e et 3e lectures un règlement pour amender le règlement No 313,

Ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

M. l'échevin Proulx interpelle M. l'échevin Gadbois afin de savoir où en est rendue la Commission spéciale instituée le 12 mars dernier pour instruire une enquête sur les causes de l'échec du bill de la Ville à la législature de Québec.

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin STEARNS

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Rejetée sur division des voix.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LABRECQUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

26.—From Market Committee to allow C. P. Ry Co. to place a spur at eastern cattle market.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Special Committee on the question of the inspectors of certain departments.

Ald. MAJOR moved, seconded by Ald. CLEARIHUE:

"That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. LARIVIERE:

"That the report now before the Council be amended by striking therefrom all the words after the words '*they would submit to your Council*,' in the 14th line thereof, and substituting therefor the following: '*that it would be expedient in the interest of public health and of the City's finances and in order to ensure the cleanliness of the streets and lanes, to place the two inspectors of the Road Department, the 5 inspectors of the Water Department, and the 5 inspectors of the Incineration Department under the control of the Health Committee, such officers to continue to do the work assigned to them by the said Road, Water and Incineration Departments, at the same time as they shall perform the duties of sanitary inspectors*', and that so amended the report now before the Council be adopted.

Ald. Gallery raised a point of order contending that said amendment could not be put inasmuch as the same provided for the rescinding of a resolution adopted by Council on the 29th December last, without previous notice, the whole contrary to rule 64b.

His Worship the Mayor decided that said point of order was well taken and ruled said amendment out of order.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GADBOIS, it was then

Resolved: That said report be referred to the different interested Committees for examination and report to Council

ORDER OF THE DAY.

28.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to close part of Carrières street,

Said by-law was accordingly read a first time (Ald. Lavallée dissenting).

On motion of Ald. HOULE, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That His Worship the Mayor with Ald. Guay and the mover and seconder be appointed a delegation from this Council to interview the authorities of the C. P. R. Co. in connection with the closing of part of Carrières street.

29.—The order of the day being read to consider a report from the Market Committee to renew lease of C. P. R. Co. at eastern cattle market,

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Lavallée, L. A. Lapointe and Robillard dissenting.)

30.—The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee to allow J. A. Séguin to erect a blacksmith shop,

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 313,

Said by-law was accordingly read a first time.

Ald. Proulx asked Ald. Gadbois, if the special Committee appointed on the 12th March last to enquire into the causes of the failure of the City's bill had made progress.

Ald. LAVALLEE thereupon moved, seconded by Ald. STEARNS:

"That the Council do now adjourn."

Lost on division.